

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

### AMENDEMENT

N ° AS248

présenté par  
M. Panifous, M. Colombani et M. Serva

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.